Avis d'achat par bon de commande n° 48PR/2026/FSO

Le Doyen de la Faculté des Sciences d'Oujda procède à l'achat par le biais de bon de commande des prestations objet du présent avis en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marches publics

Objet de la prestation : Frais de restauration de la conférence Prima PureCircle (27 - 28 Novembre 2026)

Consistance de la prestation :

N° d'article	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
01	**Réception / 100 personnes – 27 Novembre 2026 à 10H** • Thé et café • Jus variés à volonté • Tarte soirée • Gâteaux amande • Croissant fourré • Eau minérale à volonté **Réception / 100 personnes – 27 Novembre 2026 à 16H** • Thé et café • Jus variés à volonté • Tarte soirée • Gâteaux amande • Croissant fourré • Eau minérale à volonté	U	200
02	**Table pour 10 personnes / Déjeuner du 27 Novembre 2026** • Grande salade variée • Tajine de poulet (4 poulets 2.3 kg) • 03 bouteilles de boisson gazeuse 1.5L • 03 bouteilles d'eau minérale 1.5L • Corbeille de fruits : fruits variés (au moins 5 variétés) dans chaque corbeille • Thé et café	Table	6

03	**Réception / 100 personnes – 28 Novembre 2026 à 10H** • Thé et café • Jus variés à volonté • Tarte soirée • Gâteaux amande • Croissant fourré • Eau minérale à volonté **Réception / 100 personnes – 28 Novembre 2026 à 16H** • Thé et café • Jus variés à volonté • Tarte soirée • Gâteaux amande • Croissant fourré • Eau minérale à volonté	U	200
04	**Table pour 10 personnes / Déjeuner du 28 Novembre 2026** • Grande salade variée • Tajine de poulet (4 poulets 2.3 kg) • 03 bouteilles de boisson gazeuse 1.5L • 03 bouteilles d'eau minérale 1.5L • Corbeille de fruits : fruits variés (au moins 5 variétés) dans chaque corbeille • Thé et café	Table	6

Lieu de la prestation : **Faculté des Sciences d'Oujda**

Date d'exécution **: 27/11/2026**

Date & heure limite de réception des devis des concurrents : **17/11/2026 10 :00**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse https://www.marchespublics.gov.ma

Obligations :

- Le prestataire doit obligatoirement exercer une activité de traiteur (ICE faisant foi),
- Accueil convivial des invités.
- Mise en place des conditions de confort et d'hygiène.
- Mise en service d'un personnel qualifié.
- Equipement propre et de qualité.
- Service traiteur complet.